

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS'**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Nathalie Picard	1.1 Maire	7 860	3 930	3 000	1 500
Paul Thériault	1.2 Conseiller	2 653	1 326		
Joël Landry	1.3 Conseiller	2 653	1 326		
Marc Landry	1.4 Conseiller	2 653	1 326		
Claude Lévesque	1.5 Conseiller	2 653	1 326		
Steve Santerre	1.6 Conseiller	2 653	1 326		
Annie Levasseur	1.7 Conseiller	2 653	1 326		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).